



Actualités 32

<http://32.snuipp.fr>

déposé le 2 octobre 2009

Rester mobilisés pour l'Ecole!

Les attaques dont notre école est la cible depuis quelques années trouvent leur cohérence au sein d'une transformation programmée de la société. La recherche de plus de profits pour quelques uns au détriment des plus faibles, de plus d' « employabilité » que de véritable formation, de plus de concurrence que de coopération, de plus de responsabilité individuelle que de solidarités guide la politique gouvernementale.

Tout cela a forcément des conséquences sur les attentes scolaires dans le cadre imposé d'un désengagement financier de l'Etat.

En termes de formation, les accords de Lisbonne fixent les besoins pour 2012 à 50% d'une classe d'âge au niveau bac+2 et 50% au niveau CAP. Dans cet objectif, l'école n'a pas, contrairement au discours gouvernemental, à résoudre les inégalités mais à renforcer le tri social des enfants ; aux bien nés, les bonnes études et pour les autres : les conditions d'enseignements dégradées.

Au SNUipp, notre ambition pour une école de la réussite pour tous est toujours là et nous continuerons à nous battre pour la porter.

Mais tout n'est pas noir. La profession n'a pas dit son dernier mot. Le dernier sondage SNUipp/FSU montre à nouveau que l'école a une bonne image grâce au travail accompli par les enseignants. La confiance envers ces professionnels de l'éducation est encore plus forte que l'an dernier.

Soyons toujours prêts à nous mobiliser pour l'école...!

Betty Jean dit Teyssier

Sommaire

p.1 édito
p.2 CAPD du 17 septembre
p.3 suite, primes CE1 CM2
p.4 rencontre SNUipp/IA

p.5 et 6 promotions instits/PE
encart
fiches promos
enveloppe T

Notre société dans 20 ans, c'est lui.

DONNONS à l'éCOLE LES MOYENS DE SES AMBITIONS !

Fédération Nationale Unitaire des Professeurs Professionnels du Primaire et du Secondaire
www.snuipp.fr

Réajustements de rentrée :

6 collègues en surnombre sont affectés sur des postes libérés (départ en congé...). L'IA confirme qu'aucun inéat ne sera accordé cette année dans l'académie, compte-tenu du surnombre global actuel (encore 100 pour tout Midi-Pyrénées).

Enseignant référent:

3 candidats pour le poste de maître-référent : la personne nommée sur ce poste a été choisie par une commission composée de l'IEN ASH et de l'IA, sur le critère de sa meilleure connaissance de la nature du poste et de ses contraintes.

Suite à cette nomination, il sera procédé à un redécoupage des zones d'intervention des enseignants référents. Dans l'immédiat, les collègues doivent s'adresser à leur interlocuteur habituel.

Le poste libéré par cette collègue permet la création d'un poste de Brigade Formation Continue sur L'Isle-Jourdain, formation continue nettement fragilisée par les mesures de carte scolaire.

Passage à la hors-classe:

11 collègues passent à la hors-classe. Le déséquilibre homme (7)/femme (4) reste flagrant, malgré une légère augmentation du nombre de femmes ...

Intégration dans le corps des professeurs des écoles :

Un collègue a passé le concours avec succès cette année, et est reclassé avec reconstitution de carrière ; alors que les sept qui ont été intégrés par liste d'aptitude ne bénéficient pas des mêmes mesures de reclassement (au moins un échelon de différence).

Le SNUipp demande le reclassement avec reconstitution de carrière pour tous.

Il reste maintenant 23 instituteurs dans le département.

Questions diverses :

Le SNUipp a demandé des précisions sur le poste d'IEN maternelle dont la création avait été annoncée par le Ministre récemment (il s'agit en fait d'un demi-poste, à cheval sur le 65 et le 32).

Faute de candidat, le poste n'a pas été pourvu cette année. Il n'est pas envisagé de faire appel à un faisant fonction.

Domage pour la spécificité de la maternelle, enfin reconnue, après l'épisode des couches...

Stages concernant les candidats au concours de PE inscrits en PE1 cette année :

Il est prévu que leur soit proposé un stage d'observation de 15 jours avant Noël et un stage en responsabilité de 15 jours d'ici Pâques.

Stages d'observation : Les PE1 sont au nombre de 65 cette année. Il faudra donc trouver beaucoup de maîtres d'accueil temporaire... Leur rémunération fait actuellement l'objet d'une négociation nationale entre le Ministère et les syndicats.

Stages en responsabilité : Ils ne concerneront qu'une partie des PE1, sélectionnés par une commission à l'IUFM. Ils ne pourront avoir lieu dans une école à classe isolée. Il faudra que l'offre de formation continue soit conséquente, alors qu'elle n'est pas prévue au PAF 2009-2010.

On ne sait pas encore si ces stages seront organisés pour un public désigné (et alors sur quels critères... ?) ou sur la base du volontariat....!

Postes fractionnés et frais de déplacement :

Comme nous l'avons déjà annoncé et grâce à l'intervention du SNUipp, les postes fractionnés ouvrent droit cette année à des frais de déplacement. La base du calcul du remboursement reste à préciser lors d'une réunion académique qui se tiendra le 24 septembre.

L'imprimé permettant le remboursement mensuel des frais est à télécharger sur le site de l'inspection académique.

Stages de remise à niveau :

le SNUipp a demandé le bilan chiffré des stages organisés sur le département l'année dernière. Il semblerait d'ores et déjà qu'un certain absentéisme des élèves ait été relevé.

Où en est le remplacement des directeurs des écoles de 1 à 3 classes?

Il a lieu actuellement, selon les possibilités de remplacement (multipliées grâce aux surnombres...).

N'hésitez pas à vous signaler à votre IEN si vous n'avez pas encore bénéficié de ces 2 jours de décharge.

Prime évaluations CE1-CM2 :

L'IA maintient ses positions : pas de prime pour ceux qui n'ont pas fait remonter les résultats par le logiciel.

Des négociations ont lieu actuellement avec le Ministre. Le SNUipp invite tous ceux qui n'auraient pas perçu cette prime au plus tard le 25 septembre à se manifester.

Remplacement :

Le SNUipp a souligné que, malgré le fait que des personnels en surnombre aient été affectés sur des congés longs, la situation était déjà tendue la semaine dernière dans certaines circonscriptions.

Rappelons que 11 postes de remplaçants ont été supprimés l'année passée...

Bilan du mouvement 2009 :

Le SNUipp a présenté ses analyses : ce mouvement a connu moins de participants que ceux des années passées, le taux de personnes ayant obtenu un poste étant lui aussi inférieur aux mouvements précédents.

Le fait de ne pouvoir formuler de vœux précis sur les postes a généré une insatisfaction chez les collègues qui ont fait des demandes de délégation beaucoup plus nombreuses que d'habitude. D'autre part, cela a créé un sentiment d'injustice quand des collègues ont été affectés sur des postes éloignés de leur domicile, alors que d'autres participants, avec des barèmes plus faibles, ont obtenu des postes plus proches...

Prochaine CAPD, 22 octobre :

Promotions : seront prises en compte toutes les notes qui relèvent d'une inspection datant de l'année 2008-2009, même si la signature du rapport est postérieure au 31 août 2009.

Formation Continue.

Elle sera présidée par le nouvel IA, nommé à partir du 1er octobre.

Primes CE1 et CM2

Le dossier avance...

Même si au niveau académique, la position officielle des 8 départements est de ne verser la prime que si les résultats ont été remontés par la voie officielle, l'intervention du SNUipp auprès du Ministère porte ses fruits.

Le Snuipp du Gers qui suit le dossier au niveau départemental, a rencontré le Secrétaire Général ce mercredi. Un nouvel état des lieux va être fait et les primes versées. Par contre, les informations ne sont pas faciles à centraliser.

Pour que nous puissions intervenir, Il est urgent de nous faire remonter votre situation.

Les collègues, qui ont fait passer les évaluations, les ont corrigées... et ont fait remonter les résultats autrement que par le logiciel ministériel, **s'ils n'ont pas reçu l'indemnité, doivent nous contacter par mail ou nous renvoyer le papillon paru dans l'Actualités 32 n° 236.**

N'oubliez pas: pour lire l'intégralité des dossiers... consultez régulièrement notre site: <http://32.snuipp.fr>

**Me syndiquer?
J'y pense...
je le fais!**



Rencontre SNUipp/nouvel IA

Le 30 septembre, le SNUipp a été reçu, en audience, par Mr TOUPRY, nouvel Inspecteur d'Académie du Gers, sur divers sujets.

Nous avons précisé notre conception du rôle de représentants de tous les personnels. A ce titre, les éluEs du SNUipp cherchent toujours à faire avancer les dossiers dans l'intérêt des collègues et le respect des règles. Cependant quand le dialogue avec l'administration n'est plus possible, les conclusions sont tirées et les recours posés...

Paritarisme et mouvement:

Au SNUipp, nous travaillons dans la transparence, l'équité et veillons au respect des règles établies. Cependant quand les réformes génèrent des problèmes, nous faisons tout pour les modifier, ainsi sur le mouvement des personnels.

L'IA n'envisage pas de modifier ce qui a plutôt bien fonctionné (barème...). En ce qui concerne les dysfonctionnements que nous avons pointé (modalités de participation, voeux géographiques, absence de saisie de voeux au 2nd mouvement...) il attend le bilan national en cours. Sans injonction ministérielle particulière, il est prêt à en rediscuter avec les représentants des personnels lors des instances paritaires.

Evolution du métier et pression hiérarchique:

Les récents changements dans le métier (programmes, aide personnalisée, évaluations...) mettent suffisamment de pression sur les épaules des enseignants... nous souhaitons que ne s'y rajoute pas une "pression hiérarchique"!

Au vue de son expérience "d'instit" et d'IEN, l'Inspecteur d'Académie nous a dit préférer voir mise en oeuvre la fonction d'aide et d'accompagnement de la part des IEN. Il ne s'agit pas *de regarder les façons de faire* mais de fixer des objectifs

et voir s'ils sont atteints, sans jugement de valeur.

Concrètement, en ce qui concerne l'aide personnalisée, nous en restons au dispositif en vigueur: proposition du conseil des maîtres, temps de préparation... Et donc, les IEN n'ont rien à imposer en terme d'organisation, n'ont pas à surcharger inutilement les collègues de paperasse!

Frais de déplacements:

En ce qui concerne le contentieux (voir p.2), l'IA va prendre connaissance du dossier au niveau académique...

Primes évaluations CE1 et CM2:

D'après l'IA, le dossier avance. Il est prêt à voir avec les représentants des personnels, au cas par cas s'il le faut, les litiges éventuels, d'où l'importance de nous faire remonter les informations. (voir p.2)

Bien que contre le système de rémunération par les primes, nous ne laisserons pas tomber les enseignants qui ont juste fait leur travail, mais qui n'ont pas choisi la voie officielle pour les remontées de résultats.

Formation des PE1:

Nous avons attiré l'attention de l'IA sur les problèmes que pose le dispositif retenu (statut de ces étudiants lors des stages en responsabilité, leur rémunération éventuelle, dans quelles écoles? - voir p.2)...

Interventions des infirmières scolaires:

Suite à notre demande lors du CTPD, quelques interventions ont eu lieu dans des écoles, sur la grippe A. L'IA a confirmé ce dispositif, quand les écoles le souhaitent et dans la limite du budget. Celui-ci n'est malheureusement pas à la hauteur des besoins ce que nous déplorons...

Philippe Dubrana, Betty Jean dit Teyssier, Joël Rambeau



Prix 0,50• - Mensuel n°236 sup1 2 oct 2009 -CPPAP 0410 S 07278

SNUipp ch. Réthourie 32000 Auch - Imprimé par nos soins - Dir de la publication: B. JEAN DIT TEYSSIER. ISSN 1241-0357 Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique du SNUipp 32. Conformément à la loi du 6.01.78, vous pouvez avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant au SNUipp. Tél: 05.62.05.42.51/ Fax: 05.62.05.65.78

SNUipp 32 tél: 05.62.05.42.51/ fax: 05.62.05.65.78 snu32@snuipp.fr

